

Viens contribuer à ma réussite !



Conseiller(ère) pédagogique - Récit - 515

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

📍 550 53e Avenue, Montréal, Québec H1A 2T7 | Sur place

👤 1 Poste disponible

📅 Expire à l'externe le : 19 septembre 2024

📅 Expiré à l'interne le : 11 mars 2024

DESCRIPTION DU POSTE

Viens m'aider dans mon cheminement

Centre de services scolaires de la Pointe-de-l'Île



Faites carrière au CSSPI !

Joignez-vous aux 320 professionnel(le)s passionné(e)s qui accompagnent chaque jour nos élèves et nos équipes-écoles afin de favoriser la réussite de tous.

[Cliquez ici pour visionner les témoignages de nos professionnels](#)

À PROPOS DE CETTE OFFRE

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) est actuellement à la recherche d'un(e) conseiller(ère) pédagogique au récit afin de combler un remplacement à temps plein.

TYPE D'EMPLOI

Remplacement à temps plein à 100%

HORAIRE

8h à 16h - 35h / semaine

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

Dès que possible

RÉMUNÉRATION

De 53 876 \$ à 100 246 \$ selon l'expérience et les qualifications professionnelles et selon la convention collective en vigueur.

NATURE DU TRAVAIL

Cet emploi comporte plus spécifiquement des fonctions de conseil et soutien auprès des intervenants des établissements scolaires et des services éducatifs relativement à la mise en œuvre, au développement et à l'évaluation des programmes d'études, à la gestion de classe et à la didactique. Il accompagne les enseignants dans l'intégration pédagogique des technologies numériques.

ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES

- Collaborer à l'intégration des technologies numériques aux pratiques pédagogiques; en soutenant, guidant et accompagnant les membres du personnel enseignant et les intervenants

📅 Entrée en fonction : non disponible

📁 Type d'emploi : Remplacement / Temps plein

🕒 Quarts de travail : Jour

🕒 Heures de travail : 35.00 h/sem.

💰 Salaire : \$53,876.00 - \$100,246.00 CAD par an

👥 Syndiqué : Oui

Documents requis

✓ CV

Documents facultatifs

- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Diplômes / Certificats
- ✓ Relevé de notes
- ✓ Évaluation comparative des diplômes
- ✓ Carte membre d'un ordre professionnel

scolaires dans les disciplines et les contenus des domaines généraux de formation;

- Soutenir le développement des compétences numériques chez les enseignants, voire d'autres membres du personnel, en respectant leur rythme d'appropriation du numérique;
- Conseiller les enseignants et la direction relativement à l'appropriation et la mise en œuvre des mesures du Plan d'action numérique;
- Concevoir et animer des ateliers et des sessions de formation sur les éléments du programme en intégrant les technologies numériques et collaborer à l'élaboration de situations d'apprentissage et soutenir l'expérimentation en classe;
- Soutenir les enseignants sur l'évaluation des apprentissages et les accompagner dans la conception, l'élaboration ou l'adaptation d'outils d'évaluation numériques;
- Participer avec les enseignants à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et projets visant à aider les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage;
- Conseiller le personnel d'encadrement, enseignant et professionnel sur des questions relatives aux programmes de perfectionnement du personnel et planifier ces programmes et en évaluer les résultats;
- Analyser et conseiller sur la sélection de matériel didactique, matériel complémentaire, équipement, logiciels et progiciels pertinents en accord avec les recommandations de l'organisation;
- Participer à la concertation régionale et nationale indispensable pour assurer l'émergence et la diffusion d'une culture de réseau et le soutien en matière de technologies numériques dans les domaines d'apprentissage;
- Collaborer avec les autres intervenants du milieu scolaire, les organismes partenaires et le ministère de l'Éducation.

QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi.

EXIGENCES PARTICULIÈRES

- Bonne connaissance de l'utilisation des technologies pour supporter l'enseignement et l'apprentissage;
- Habiletés à organiser et animer des sessions de formation et de perfectionnement.

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Toutefois, nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le Centre de services scolaire applique la politique d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes des groupes visés, dont les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées, les minorités ethniques et les minorités visibles.

Le personnel du CSSPI est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour le personnel enseignant, les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSPI d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).

AVANTAGES



Accès à un programme
d'insertion professionnelle



Soin porté à l'accueil et à
l'intégration



Culture de développement
professionnel



Flexibilité et stabilité
d'emploi



Remboursement de la
cotisation à l'Ordre
professionnel sous
certaines conditions